

REPUBLIQUE FRANCAISE  
ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES



**MAIRIE DE RÉGUSSE**

83630

N° de la délibération :  
**2022 – 010**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 24 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-quatre du mois de mars, à dix – sept heures, le conseil municipal de la commune de Régusse, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Renée JEANNERET, Maire

**Étaient présents** : Renée JEANNERET, Maire, Alain FILIPPI, Franck MATHIEU (arrivé à 17h50), Michel GANDON, adjoints, Danielle STAES, Laura BONHOMME, Régis AMIOT, Valérie PEY-PATIN, Karine CHAMPIE, Benjamin RODSPHON, Arlette DURIEZ, René BONNET, Gérard DARRIGOL, et Nadine QUENNESSON (arrivée à 17h30), conseillers municipaux.

**Absents représentés** : Marie-Christine BROSSARD (pouvoir à R. JEANNERET), Catherine DAGUET (pouvoir à L. BONHOMME), Frank MATHIEU (pouvoir à B. RODSPHON jusqu'à 17h50), Jean-Pierre LION (pouvoir à M. GANDON), Alain BROSSARD (pouvoir à A. FILIPPI), Manon PETERS (pouvoir à N. QUENNESSON), Josiane BRENIER (pouvoir à A. DURIEZ), Pascale DUBUC (pouvoir à G. DARRIGOL),

**Absents excusés** : Reynald CADORET et Anthony BORGNIC

Nombre de conseillers en exercice	Quorum nécessaire	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers représentés	Nombre de conseillers votants
23	8	13	8	21

**Objet de la délibération : Désignation des délégués auprès des différents syndicats intercommunaux et syndicats mixtes**

Acte rendu  
exécutoire après  
dépôt en Préfecture  
le : 5/04/2022

Et publication le :  
7/04/2022  
Le Maire,

Renée JEANNERET



Vu les démissions de Madame Ghislaine MARGOTTEAU occupant le poste de conseillère municipale désignée en qualité de déléguée suppléante au Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) intervenue en aout 2021 et de Monsieur Jean-Yves PICAULT occupant le poste d'adjoint au Maire rendu effective au 3 février 2022 désigné en qualité de délégué titulaire au Syndicat Mixte des Eaux du Verdon et au SYMIELECVAR,  
Considérant le maintien du poste de 6<sup>ème</sup> adjoint et suivant son élection intervenue le 17 février 2022,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **DESIGNE** les délégués suivants auprès des syndicats Mixtes auxquels adhère la commune de Régusse :

Syndicats	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat Mixte des Eaux du Verdon	2 délégués : - Alain FILIPPI ; - Michel GANDON	2 délégués : - Régis AMIOT ; - Jean – Pierre LION
SYMIELECVAR	1 délégué : - Michel GANDON	1 délégué : - Jean – Pierre LION
Parc Naturel Régional du Verdon	1 délégué : - Danielle STAES	2 délégués : - Josiane BRENIER, - Arlette DURIEZ

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

<sup>1</sup>Le Maire,  
Renée JEANNERET



<sup>1</sup> Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision et rappelle, conformément aux dispositions de l'article R. 421.1 du Code de la Justice administrative, qu'elle peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).